

DOCUMENT ÉTHIQUE SUR L'ACTION BÉNÉVOLE

Par

Gervais Deschênes, Ph. D.

Université du Québec à Chicoutimi

Décembre 2005

ÊTRE AVEC LE BÉNÉVOLE

*Être avec vous nous fait du bien.
Comblés par votre générosité,
Nous ne pouvons constamment
Apprécier vos services, votre fidélité.
Il arrive parfois que nous ne comprenions pas
Pourquoi vous donnez tant.
Sans rien demander en retour.
Qu'est-ce qui vous pousse à une telle générosité ?
Pouvons-nous, à force de vous connaître,
Devenir meilleurs nous-mêmes ?
Le moindre de vos gestes
Nous apportes tant et tant.
La chaleur de votre sourire,
Votre main douce sur une épaule fatiguée
Réconforte les gens et allège notre charge.
Que ferions-nous sans vous ?
C'est un honneur de vous connaître.
Même si nous ne montrons pas toujours
À quel point vous nous êtes chers,
À quel point nous vous sommes reconnaissants.
Vous méritez tout autant de crédit que nous
Pour tout le bien que vous faites ici.
Soyez-en fiers. Poursuivez votre tâche,
Restez avec nous, nous avons besoin d'amis.*

- Mary Lawrence

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	1
2.	Cadre conceptuel de l'éthique.....	1
3.	Quelques définitions sur l'action bénévole	4
4.	Principales tendances sur l'action bénévole	5
5.	L'action bénévole et ses enjeux	6
6.	En guise de conclusion	14
7.	Références bibliographiques	16

*«Qu'on adopte donc comme principe de notre
vie ce qui a toujours été un principe et le sera*

toujours: sortir de soi, donner, librement et obligatoirement: on ne risque pas de se tromper».
- Marcel Mauss

1. Introduction

Ce document éthique est du type projet. Il a comme but d'exprimer une vision générale de l'action bénévole et de donner quelques paramètres éthiques de cette pratique. Il ne s'intéressera donc pas implicitement aux comportements et aux règles éthiques, mais s'appuiera plutôt sur les fondements de valeurs dans laquelle la composante éthique peut avoir une part importante. Ce document éthique vise également à intégrer les projets individuels dans une perspective plus globale de l'action bénévole. Il s'agira également de démontrer toute l'importance de l'action bénévole dans la société civile et de la pertinence du développement éventuel d'un code déontologique à proposer aux différents organismes bénévoles intéressés à la question.

Pour élaborer ce document éthique, certaines thèmes seront abordés. Ainsi, les définitions conceptuelles de l'action bénévole seront présentées. Par la suite, nous donnerons quelques tendances qui font la démonstration de ce fait social et de son importance non négligeable. Nous ne pouvons passer sous silence certains enjeux de l'action bénévole. Mais avant toute chose, il nous semble nécessaire de débuter notre réflexion par une compréhension de l'éthique.

2. Cadre conceptuel de l'éthique

La société civile soumise à la crise des valeurs et au changement social est actuellement confrontée aux phénomènes de l'individualisme¹, de la fragmentation², du despotisme doux³ et de la désintégration régionale⁴. On s'aperçoit rapidement que «de tous côtés, c'est l'incertitude, parce que de toutes parts, les repères, les codages anciens, les valeurs orientatrices sont bouleversées. [...] Dans ce chantier de la déconstruction généralisée, identifié comme celui de la postmodernité, la nécessité d'une éthique reparaît en tous lieux⁵». On ne peut éluder son caractère régulateur puisque «l'éthique exerce une fonction de cohésion sociale⁶».

Les questions éthiques sont objets de discussions depuis plusieurs années. À titre d'exemple, les questions tels le suicide assisté, le clonage ou la procréation assistée sont fréquemment des sujets traités par les mass media et se retrouvent analyser par le système de la justice. Cependant, ces questions éthiques ne sont pas des cas uniques dans la société québécoise. L'éthique appliquée s'intéresse surtout à la situation de la pratique au cœur de l'action où il importe de faire des choix d'une solution dans le processus décisionnel qui ont des conséquences sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement. L'éthique appliquée incarne une réflexion sur les problèmes moraux et les débats de société auxquels sont confrontés les sujets autonomes agissants dans les communautés. Elle cherche à créer le tissu social et exprime en quelque sorte une volonté de vivre-ensemble sur la base du respect de la liberté individuelle⁷.

¹ Gilles Lipovetski, *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

² Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

³ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, [1835-1840] 1968.

⁴ Charles Côté, *Désintégrations des régions – Le sous-développement durable au Québec*, Montréal, JCL, 1991.

⁵ Georges Balandier, «La demande d'éthique», *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVIII, janvier-juin 1990, p. 11.

⁶ Guy Giroux, «La demande sociale d'éthique: autorégulation ou hétérorégulation?» *La pratique sociale de l'éthique*, Giroux, Guy (dir.), Paris, Bellarmin, 1997, p. 14.

⁷ André Lacroix, *L'humain au centre d'une éthique de société*, Montréal, GGC, 2000.

L'éthique appliquée permet de mieux comprendre les faits sociaux et cherche à accompagner les humains confrontés aux enjeux éthiques dans leurs prises de décisions à l'élaboration d'un code de déontologie. Elle vise entre autre à amener le partage des valeurs et la responsabilisation par un processus réflexif des sujets exprimant leur compétence éthique. Celle-ci est l'habileté du sujet éthique responsable à juger raisonnablement des conflits de valeurs qui surviennent dans les relations interpersonnelles et professionnelles de la vie quotidienne. C'est aussi la capacité de poser des choix éclairés et des actions engagées afin d'éviter que ceux-ci aient des conséquences néfastes sur les autres, car «chacun est appelé à rendre au quotidien des décisions qui, tantôt le concernent personnellement, tantôt impliquent l'autre de façon prochaine ou l'autre à travers des institutions ou de façon plus lointaine⁸». L'éthique renvoie donc à la conscience individuelle et aux valeurs. Par l'approche de l'autodiscipline et de la responsabilisation, l'éthique répond à une perspective autorégulatoire du sujet autonome agissant dans la société comme l'affirme l'éthicien Marc Jean:

Cette dernière [approche autorégulatoire] trouverait sa source dans les revendications en faveur de l'émancipation des individus, de l'autocontrôle de leurs groupements et de leurs organisations d'appartenance, de même que dans les demandes d'autogestion des communautés de base. Vue dans une telle perspective, l'éthique peut être définie comme un ensemble de valeurs personnelles, collectives ou organisationnelles, servant à orienter l'action et par conséquent à donner un sens aux activités des individus, des regroupements de personnes ou des établissements dans une perspective d'autorégulation. À l'inverse et pour mieux saisir la nature et la portée de l'éthique, à l'aide d'une définition servant à distinguer un mode de régulation qui lui serait opposé ou complémentaire, (...) le droit [apparaît] comme un ensemble de normes qui affectent l'action des personnes, des collectivités et des organisations dans une perspective d'hétérorégulation de l'État sur la société⁹.

⁸

Marc Jean, *Le professionnalisme des laïcs en responsabilité pastorale - Proposition pour leur autonomie morale*, Québec, thèse de doctorat, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, 2000, p. 13.

⁹

Guy Giroux, *op. cit.*, p. 46-47.

Le développement de l'action bénévole et de sa déontologie passe nécessairement par un processus de concertation et de consultation de la sphère politique et publique où les sujets éthiques peuvent en toute liberté s'exprimer. Ainsi, «une démarche «code d'éthique» favorise une ouverture à soi, à l'autre et à l'ensemble de la vie sociale de manière à faire craquer de leur socle les valeurs et à les mettre en mouvement¹⁰». Cette vision d'ensemble est fondée sur l'expérience d'un Agir communicationnel et de la solidarité sociale. En ce sens, le philosophe Jürgen Habermas¹¹ soutient que l'éthique doit passer du paradigme de la conscience à celui de la communication. La théorie de l'Agir communicationnel est une méthode permettant à prendre part aux interactions en s'efforçant d'apprécier la validité des expressions, c'est-à-dire de voir quelles sont les préférences avancées par le locuteur qui sont reconnues comme acceptables par l'auditeur. Cette théorie représente un intérêt certain puisque qu'elle fournit des éléments qui permettent de conceptualiser les dispositions de chacun des partenaires et la façon dont ces attentes influencent le processus de la prise de décision. Il est donc possible par le dialogue d'élaborer une réinscription du sens à donner au processus décisionnel en vue du développement de l'action bénévole dans la société civile.

3. Quelques définitions sur l'action bénévole

Avant de décrire les tendances sur l'action bénévole, il est utile de définir les concepts de cette activité populaire. Pour notre gouverne, nous nous inspirerons de la définition du politologue Léon Dion qui retient les traits suivants pour décrire une association volontaire.

- Il s'agit d'un regroupement de plusieurs personnes.
- Ce regroupement se veut une union officielle et durable, caractérisée par une certaine action régulière.
- L'association volontaire se constitue en organisme sans but lucratif. Elle a pour objectif la mise en commun de ressources (temps, connaissance, argent, équipement, etc.).

¹⁰ Marc Jean, *op. cit.*, 2000, p. 96.

¹¹ Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel: Rationalité de l'agir et rationalisation de la société* (vol. 1) et *Critique de la raison fonctionnaliste* (vol. 2), Paris, Fayard, 1987.

- Cette mise en commun des ressources vise la réalisation de fins particulières ou d'intérêts collectifs.
- Les fins particulières ou les intérêts sont poursuivis en dehors du temps professionnel et familial¹².

Il existe une panoplie de définition sur l'action bénévole. Pour mieux comprendre cette activité, nous retenons la définition de la sociologue Dan Ferrand-Bechmann.

Est bénévole toute action qui ne comporte pas de rétribution financière. Le bénévolat s'oppose essentiellement au travail rémunéré, et il a comme caractéristique de s'exercer sans aucune contrainte sociale ni sanction sur celui qui ne l'accomplirait pas. Enfin, c'est une action qui est dirigée vers autrui ou vers la communauté¹³.

La prochaine section s'intéresse à l'action bénévole qui démontrent l'importance de cette pratique sociale au cœur de la vie quotidienne des sujets éthiques.

¹² Léon Dion, *Société et politique: la vie des groupes*, Québec, PUL, vol. 1, 1971, p. 203.

¹³ Dan Ferrand-Bechmann, *Bénévolat et Solidarité*, Paris, Syros-Alternatives, 1992, p. 35.

4. Principales tendances sur l'action bénévole

La participation aux associations bénévoles est très significative dans la pratique du loisir. Les études des dernières décennies concernant cette donnée empirique démontrent bien que cette pratique est en pleine mutation. Voici quelques tendances importantes de l'action bénévole au Québec.

- Environ 200 000 bénévoles oeuvrent dans le domaine du loisir au Québec. Ils représentent plus du tiers des effectifs bénévoles québécois. (...) Selon les dernières données disponibles qui remontent à 1979-1980, chaque bénévole en loisir au Québec consacre une moyenne de 100 heures par année à ses activités. (...) Dans l'industrie de services, le salaire moyen est de 387,75\$ par semaine. Si les bénévoles en loisir au Québec étaient rémunérés à ce taux, cela représenterait un total impressionnant de plus de 200 millions de dollars par année¹⁴.
- On parle de deux millions de bénévoles adultes au Québec; de nombreux centres les accueillent, les forment, les orientent. Plus de 800 groupes se consacrent à l'éducation populaire... Ce qui illustre assez l'ampleur du phénomène¹⁵.
- On estime grossièrement à environ 250 heures par année, en moyenne, le temps donné par les bénévoles. Un bénévole sur cinq a donné moins de 25 heures par année, et un sur cinq également en a donné entre 25 et 100. Les autres ont consacré beaucoup plus de temps à leurs activités, certains même, environ 10%, plus de 500 heures dans l'année. Les bénévoles les plus prodigues de leur temps se retrouvent parmi les gens à la retraite, les 65 ans et plus, lesquels fournissent en moyenne 200 heures de plus par année que la moyenne générale¹⁶.
- Le développement de la vie associative demeure fort important. Ainsi, une proportion de 48,8% des Québécois ont déjà fait du bénévolat¹⁷.

¹⁴ Gouvernement du Québec, *Politique sur le bénévolat en loisir*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1989, p. 11-12.

¹⁵ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Louiseville, Boréal, 1995, p. 204.

¹⁶ Rosaire Garon, *La culture en pantoufles et souliers vernis - Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Publications du Québec, [1994] 1997, 154.

¹⁷ Jean-Marc Léger et Marcel Léger, *Le Québec en question*, Montréal, Québecor, 1990, p. 54.

- Un pourcentage de 100% des Québécois indique que les bénévoles ne jouissent d'aucun privilège notable dans la société¹⁸.
- Un sondage indique qu'un pourcentage de 34% des Québécois ont travaillé à titre de bénévoles en 1988-1989¹⁹.
- Près du tiers de la population canadienne ont donné de leur temps en 1997 (7.5 millions)²⁰.

Suite à ces quelques observations d'ordre quantitatif, essayons de regarder certains enjeux que suscite l'action bénévole.

5. L'action bénévole et ses enjeux

Force est de constater que l'action bénévole est une valeur pour plusieurs personnes dans la société civile. Elle met en avant un monde de loisir. Essayons de déterminer quelques enjeux pour l'avenir. Tout d'abord, nous savons que «face à la crise de l'emploi, de l'État providence et à la crise de l'Église: le bénévolat apparaît comme le dernier bastion de socialisation et d'intégration sociale qui garde les empreintes de ces trois institutions qui basculent²¹». L'action bénévole n'est pas un fait nouveau. Déjà au XIXe siècle ont prenait conscience aux États-Unis de cette réalité sociale: «Les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesses. [...] S'agit-il enfin de mettre en lumière une vérité ou de développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, ils s'associent²²».

La sociologue Dominique Schnapper reconnaît qu'«il faut repenser des formes de lien social

¹⁸ *Ibid.*, p. 175.

¹⁹ Gilles Pronovost, *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, Québec, Publications du Québec, [1989] 1990, p. 57.

²⁰ Michael Hall, *et al. Canadiens dévoués, Canadiens engagés: Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Ministère de l'industrie, Cat. No: 71-542-XIE, 1998.

²¹ Dan Ferrand-Bechmann, *op. cit.*, 1992, p. 101.

²² Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, [1835-1840] 1968, p. 253-254.

qui ne soient pas uniquement celles que génère la participation à la production concurrentielle²³». En ce sens, elle signale l'importance de reconnaître l'utilité de l'activité gratuite de manière symbolique. De son côté, l'économiste Jeremy Rifkin pense qu'il faut réinventer le contrat social car la concurrence mondiale et la rationalisation des secteurs marchands publics et privés vont affecter la vie des travailleurs selon deux voies décisives. Ceux qui garderont un emploi devront faire face à la diminution du temps de travail et profiteront alors d'un accroissement de temps libre. Il en sera aussi pour les chômeurs qui subiront un temps inoccupé. L'utilisation du temps libre est «une occasion d'exploiter les compétences inutilisées de millions de gens dans des tâches constructives, en dehors des secteurs privés ou public²⁴». Selon son expression, cette «troisième force» se traduira dans l'action bénévole, qu'il nomme le «tiers secteur» qui existe déjà et prend plusieurs formes aux États-Unis. Le «tiers secteur» ressemble à bien des égards à ce qui se passe présentement au Québec dans les associations volontaires et l'action bénévole.

Pour paraphraser Rifkin, le «tiers secteur» touche au plan local et associatif nombre de services sociaux, culturels, sportifs et religieux. Des groupes communautaires assistent les personnes âgées, les handicapés, les malades mentaux, les jeunes en difficulté, les sans-abri et les pauvres. Des personnes s'engagent dans les familles d'accueil ou prennent sous tutelle des orphelins. Certains s'engagent dans des activités parascolaires ou participent dans des centres d'urgence pour aider les victimes de viols, de violence conjugale ou d'enfants maltraités. Plusieurs bénévoles participent à la protection de l'environnement. D'autres consacrent leur temps à la culture en participant à des groupes de théâtre, à des chorales ou à des orchestres. Des bénévoles donnent de leur temps à des activités sportives auprès des jeunes ou aux activités à la bibliothèque. Les municipalités ont recours à des volontaires pour lutter contre les incendies ou apporter leur soutien en cas de catastrophes naturelles. En bref, le «tiers secteur» prend diverses formes d'activités volontaires dans les communautés locales. C'est un temps donné de plus en plus significatif.

²³

Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail*, Paris, Textuel, 1997, p. 35.

Rifkin attire donc notre attention sur l'importance de prendre les bonnes décisions, ici et maintenant, à l'égard de l'action bénévole. Certes, on peut considérer son argumentation qui relève du «rêve utopique», mais nous savons que c'est souvent par les rêves que les sociétés évoluent. Ainsi, rappelons-nous la vision des utopistes de la révolution industrielle qui voyaient un monde d'abondance et de loisir où les machines prendraient la place des humains. Cela semblait a priori improbable à beaucoup il y a de cela un siècle à peine. De sorte qu'il est permis de penser qu'une nouvelle vision du monde, basée sur l'évolution de la conscience et une nouvelle poussée de la solidarité, l'emportera sur la vision fondée sur une certaine éthique égoïste du profit.

24

Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, Paris/Québec, Découverte/Boréal, [1995]1996, p. 316.

Des millions d'êtres humains passent de plus en plus de leur temps de veille hors du monde du travail et de l'économie officielle et, dans les années à venir, l'importance du travail dans leur vie va diminuer, notamment son emprise sur la définition de leur valeur personnelle. Ce bouleversement va entraîner un détachement progressif des valeurs et de l'idéologie qui accompagnent l'économie de marché. Si une vision alternative enracinée dans un ethos de développement personnel, de solidarité humaine et de conscience écologique parvient à s'imposer largement, on aura là les fondements intellectuels de l'ère postmarchande²⁵.

Cette «fin du travail» poussera les humains à chercher un nouveau sens à leur vie. Rifkin lie la question de l'action bénévole aux questions de la misère humaine. Il s'agit plutôt de rechercher des alternatives aux formes traditionnelles du travail.

Si les talents, l'énergie et les ressources de centaines de millions d'hommes et de femmes ne sont pas réorientés vers des fins constructives, la civilisation continuera probablement de s'enfoncer dans un chaos de violence et de misère dont elle aura du mal à se dégager. C'est pourquoi la recherche d'une alternative aux formes traditionnelles du travail dans le cadre de l'économie de marché est la tâche cruciale à laquelle tous les pays doivent s'atteler. Pour être prêts à entrer dans l'ère post-marchande, il faudra s'impliquer beaucoup plus fortement dans la construction du tiers secteur et la régénérescence du tissu social. Au contraire de l'économie de marché, qui ne s'appuie que sur la «productivité» et peut donc envisager la substitution des machines aux hommes, l'économie sociale repose sur les relations entre les gens, sur la chaleur humaine, la camaraderie, la fraternité et la responsabilité - qualités difficilement automatisables. Précisément parce que ces vertus sont inaccessibles aux machines, elles seront le refuge naturel des victimes de la troisième révolution industrielle qui auront vu leur force de travail perdre quasi toute valeur marchande et seront à la recherche d'un nouveau sens à leur vie²⁶.

La sociologue Marie-Marthe T. Brault affirme que «[...] parmi les personnes retraitées, certaines ont des compétences particulières, la plupart de nombreuses années d'expérience et toutes, plus de temps libre que quiconque, elles deviennent des candidates idéales pour plusieurs tâches bénévoles²⁷». Pour cette catégorie de gens et pour d'autres également, l'action bénévole est d'après nous une solution tout espérée pour favoriser l'intégration ainsi que de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Avec le désengagement de l'État-providence, l'action bénévole devient un phénomène social incontournable.

²⁵ Jeremy Rifkin, *op. cit.*, [1995]1996, p. 326.

²⁶ *Ibid.*, p. 378.

²⁷ Marie-Marthe T. Brault, *Le travail bénévole à la retraite*, Québec, IQRC, n° 25, 1990, 1990, p. 87.

À mon sens, nous sommes devant l'innovation sociale majeure des dernières décennies. Pendant que l'État-providence retenait surtout l'attention, maintenant que des hommes politiques exaltent sur toutes les tribunes l'importance de l'économie et donc de la société marchande, la collectivité québécoise se reconstruit par le bas après avoir été secouée dans ses fondements. Alors que les utopies du Grand Soir ont fait long feu cette utopie-là beaucoup plus discrètement, gagne constamment du terrain. [...] la démocratie sociale exige la consolidation du mouvement communautaire qui nous confirme dans la conviction que le don libre et gratuit est la fin ultime de la vie commune²⁸.

À la lumière de ce postulat, la société civile va inéluctablement dans une direction où les gens seront convoqués de plus en plus à s'engager dans l'action bénévole. L'humain deviendra bénévole selon ses besoins physiques et moraux, ses compétences et sa disponibilité dans un contexte social en pleine évolution car «chaque être humain a besoin d'avoir de multiples racines. Il a besoin de recevoir la presque totalité de sa vie morale, intellectuelle, spirituelle, par l'intermédiaire des milieux dont il fait naturellement partie²⁹». Pour sa part, le journaliste Claude Masson donne cette appréciation générale de l'action bénévole et de l'implication du citoyen dans la société civile:

Notre société québécoise est en train de changer profondément. Notre société s'assumera forcément davantage, se responsabilisera d'elle-même à la suite d'une maturité collective inévitable, née des diverses crises économiques et sociales que nous venons de traverser et que nous continuons même de vivre. Comme collectivité, nous changerons notre optique en se donnant plus de responsabilité au niveau des citoyens eux-mêmes. [...] Aux grands ensembles, à ces structures inaccessibles, impersonnelles et déshumanisantes, à ces boîtes de vie urbaines et centralisées, déracinantes et dévalorisantes, le monde des «petites patries» revit. «Small is beautiful» redevient petit à petit une réalité. Le citoyen, lorsqu'il se sent sûre et qu'il est capable de maîtriser son cadre de vie sociale, est prêt à s'y impliquer, à faire sa part pour la collectivité par un engagement qui peut prendre diverses formes d'action volontaire³⁰.

Prenons l'exemple du milieu municipal où l'action bénévole est une ressource importante des services de loisirs. Pour certains intervenants, l'action bénévole est une façon de faire des économies dans le budget municipal. Cette vision est toutefois un peu réductrice. Le bénévole n'est pas une «bête de somme» que l'on

²⁸ Fernand Dumont, *op. cit.*, 1995, p. 204-205.

²⁹ Simone Weil, *L'enracinement*, Paris, Gallimard, 1949, p. 67.

³⁰ Claude Masson, «Un mouvement ouvert», *Colloque des animateurs scouts et guides du Québec*, Montréal, La Presse, juin 1991, p. 4-5.

peut exploiter. Il demeure qu'il est la pierre angulaire pour les services de loisir sans quoi il n'y aurait aucune organisation de loisir élaborée au sein de la communauté. Le bénévole est une ressource des plus importantes.

La ressource bénévole n'est pas le «cheap labor» des gouvernements, des organisations et de qui que ce soit. Par contre, elle est essentielle au fonctionnement harmonieux des services de loisirs. On ne pourrait pas remplacer tous les bénévoles par des gens payés plein salaire, ça n'aurait pas le même résultat. Ce n'est pas une question d'économie à ce moment-là, c'est une question de pertinence. Pour que le loisir s'organise, il doit être encadré par des professionnels qui sont la ressource. [...] Les bénévoles, ça n'a besoin de rien, parce que, par définition, ce n'est pas payé. Les bénévoles ont besoin de reconnaissance et quand je dis reconnaissance, pour eux ce n'est pas nécessairement une fête annuelle, c'est qu'on reconnaît la qualité de leurs interventions en mettant à leur disposition le minimum, si possible plus que le minimum, de moyens décents dont ils ont besoin pour bien faire ce travail bénévole. C'est là que se trouve leur récompense³¹.

Ce qui importe pour un monde meilleur, c'est de prendre conscience des primautés de l'existence qui consistent à «nourrir les pauvres, fournir les soins élémentaires, éduquer la jeunesse, construire des logements sociaux et préserver l'environnement, telle pourrait être la liste des priorités dans les années à venir³²». Devant le déclin du travail de masse, il s'agit de transformer la manière dont les humains pourront participer à la vie sociale. En ce sens, Rifkin propose une série de recommandations pour avantage l'économie sociale du tiers secteur ou de l'action bénévole. L'État pourrait développer un programme de déduction d'impôt pour chaque heure donnée par le bénévole; attribuer un salaire incitatif au bénévole notamment aux chômeurs à long terme (au lieu des primes de l'assurance emploi); développer davantage des programmes de subvention aux organismes du tiers secteur pour leur donner les ressources humaines et matérielles nécessaires à actualiser le geste bénévole; encourager la réduction du temps de travail hebdomadaire; taxer davantage le monde de la consommation du loisir notamment l'industrie électronique et du spectacle pour redistribuer les argent au tiers secteur; finalement, accorder un «revenu annuel garanti» (salaires virtuels) aux pauvres qui veulent oeuvrer dans l'action bénévole.

³¹ Jean-Paul L'Allier, «*Le loisir, défis sociaux et choix collectifs*», Texte d'ouverture pour le Colloque international sur le loisir, Trois-Rivières, 1994, p. 13-14.

³² Jeremy Rifkin, *op. cit.*, [1995]1996, p. 329.

Si l'action bénévole n'est pas considérer à sa juste valeur, les risques de problèmes structurels deviendront difficilement inévitables. Ainsi, «le bénévolat, écrit Ferrand-Bechmann, s'il n'est pas géré et pensé risque d'aller contre les solidarités³³», et mener à divers conflits. D'aucuns pensent que les bénévoles sont des «voleurs d'emploi». Pour notre part, nous croyons que le bénévole est un agent de changement qui a son rôle à jouer dans la société. Or, «pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux l'art de s'associer se développe et se perfectionne dans le même rapport que l'égalité des conditions s'accroît³⁴». Dans cette perspective, le mouvement communautaire où se greffe l'action bénévole est porteur d'une dynamique éminemment politique.

[...] ce mouvement produit une conscience différente de l'éthique capitaliste, il a une signification politique à long terme. Les gens qui participent à ce mouvement, en grande partie de façon gratuite, ne regardent pas leur travail comme une oeuvre de charité, privée de sens politique, mais plutôt comme une forme de militantisme appuyée par la vision d'une société alternative³⁵.

C'est pourquoi il faut se poser la question éthique d'Aristote: «[...] quelle forme de communauté politique est la plus parfaite de toutes pour un peuple apte à réaliser le genre de vie conforme le plus possible à ses voeux³⁶». L'action bénévole doit tendre vers une vocation collective que l'État aura, nous semble-t-il, la lourde responsabilité d'organiser. Ainsi, une politique de l'action bénévole nous semble être ici incontournable. Aujourd'hui, l'action bénévole soulève d'autres questions éthiques: Quelles seront les actions à poser pour gérer l'action bénévole? Quelles seront les mesures pour assurer le recrutement, la formation et la reconnaissance des bénévoles? Quel sera le rôle dans les interventions du politique et des travailleurs en loisir?

Il existe un enjeu éthique d'ordre organisationnel dans l'action bénévole soit la prépondérance des conflits interpersonnels. Comme l'affirme le sociologue Fernand Dumont, les Québécois et Québécoises ont une difficulté relative à vivre des «valeurs partagées». C'est plutôt l'esprit de

³³ Dan Ferrand-Bechmann, *op. cit.*, 1992, p. 178.

³⁴ Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, [1835-1840] 1968, p. 258.

³⁵ Gregory Baum, «Nationalisme et mouvements sociaux contre l'hégémonie du marché», *Le Devoir*, Montréal, 17 juillet 1999, p. A9.

division qui règne et l'aphorisme du philosophe Thomas Hobbes en fait foi: «l'homme est un loup pour l'homme». Certes, les conflits sont inévitables parce que chaque membre du groupe cherche à atteindre des objectifs personnels et que, forcément, certains de ces objectifs sont incompatibles soit avec l'objectif commun, soit avec les objectifs personnels d'autres membres. Évidemment, il est tout à fait légitime de poursuivre des objectifs personnels lorsqu'on travaille en groupe. Pour accepter de coopérer à l'intérieur d'un groupe, chaque individu doit pouvoir *y trouver son compte* de satisfaction et d'intérêt. Rares sont ceux qui participent par pur esprit d'altruisme, sans jamais rien en retirer pour eux-mêmes. Et, dans le monde du bénévolat, les considérations ne sont pas seulement d'ordre matériel. L'estime, la reconnaissance, l'amour sont des facteurs très importants. C'est pourquoi le développement d'un code de déontologie est indispensable pour la création d'un sentiment d'appartenance chez le bénévole. Voici un exemple des règles éthiques chez les adultes de l'Association des Scouts du Canada et qui pourraient être un paramètre pour l'élaboration de codes d'éthique dans des organisations bénévoles dans une perspective autorégulatoire:

- L'adulte s'engage à respecter l'intégrité physique et morale ainsi que la dignité de chaque jeune et de chaque adulte.
- L'adulte s'engage à traiter ses collègues avec respect.
- L'adulte s'engage à se montrer loyal à l'autorité constituée.
- L'adulte s'engage à accomplir sa tâche sans se désister à moins d'une justification valable.
- L'adulte s'engage à respecter ses engagements en termes d'échéance et de qualité de travail.
- L'adulte s'engage à respecter la confidentialité des informations.
- L'adulte s'engage à assurer avec intégrité, transparence et diligence la gestion financière.
- L'adulte s'engage à n'accepter aucune rémunération en tant que bénévole.
- L'adulte s'engage à n'exercer aucune discrimination en raison du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, de l'état civil, du statut économique ou du statut social.
- L'adulte s'engage à ne participer à aucune activité politique partisane en tant que scout ou au

- nom du Mouvement scout.
- L'adulte s'engage à éviter de causer du tort au Mouvement par des paroles ou des gestes inappropriés ou inacceptables³⁷.

Un autre moyen pour créer le sentiment d'appartenance dans une organisation bénévole est le besoin de promouvoir la formation chez les bénévoles eux-mêmes. Ainsi, les thématiques tels que l'animation d'un groupe de personnes, la communication efficace, la tenue d'une réunion ou de livre, les règlements des conflits de bénévoles et comment parler en public seraient des ateliers de formation appropriés pour améliorer le geste bénévole. Il est attendu qu'un support financier est nécessaire et que le monde politique est convoqué à prendre des décisions ajustées en ce sens. La formation des bénévoles est plus que nécessaire, car il en va même de la survie de l'efficacité de l'action bénévole dans la société civile.

Un autre enjeu éthique est l'essoufflement des bénévoles. L'enquête de Statistique Canada sur le bénévolat démontre que le nombre annuel moyen d'heures donnés par les bénévoles a décliné au cours des dix dernières années. Le bénévole moyen a offert en moyenne 149 heures en 1997, comparativement à 191 heures en 1987³⁸. De plus, près des trois quarts des bénévoles ont exprimé que le manque de temps a un impact certain sur leur action bénévole³⁹. Pour la politologue Suzie Robichaud, «les pressions exercées par le marché de l'emploi, les exigences que commandent l'éducation des enfants, les contraintes que soulève l'éclatement des familles sont quelques-uns des motifs exposés pour rendre compte de ce constat⁴⁰». Elle soutient qu'il faut poser des actions concrètes pour recruter les bénévoles et préparer la relève.

Les gouvernements doivent développer une stratégie d'ensemble qui tienne compte de la réalité des groupes communautaires et leur accorder les ressources financières qui s'harmonisent avec la place qu'ils occupent dans la communauté. Pour les municipalités cela signifie que l'ensemble des élus soit

³⁷ <http://www.asc.ca>

³⁸ Michael Hall, *et al. op. cit.*, 1998, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁰ Suzie Robichaud, «Au coeur de la vie de quartier: l'action bénévole», Chicoutimi, UQAC, 2001, p. 3.

sensible aux besoins des organismes. De façon générale, il semble que les expériences de collaboration soient davantage liées à la qualité des relations interpersonnelles que réussissent à créer certains individus entre eux. En effet, malgré les pressions exercées, selon les bénévoles que nous avons rencontrés, certains élus continuent de feindre l'ignorance des problèmes soulevés par le milieu communautaire. «Ils nous portent dans leur cœur et n'ont pas dans leur portefeuille», disent certains. Même si des expériences heureuses sont à signaler, il n'en demeure pas moins qu'un soutien marqué semble plutôt exceptionnel. En somme, les groupes souhaitent plus qu'une gratitude morale. La reconnaissance demandée doit s'inscrire dans une politique afin que les réponses aux demandes formulées ne soient tributaires de la compréhension d'une ou de quelques personnes⁴¹.

Encore là, une politique de reconnaissance des organisations bénévoles par les communautés locales semble être une voie obligée pour «souscrire à la mission des groupes et [tenir] compte de la diversité de leurs tâches, de leur spécificité et de leur particularité⁴²». Ainsi, le développement de stratégies de recrutement des bénévoles pour garder un taux acceptable de rétention des effectifs nous semble convenable. Cela passe par l'identification du profil idéal des candidats bénévoles, de la définition et description des tâches à combler et la gestion de campagnes de recrutement (l'évaluation des ressources, l'élaboration d'outils, la liste des personnes à contacter et l'entrevue).

6. En guise de conclusion

⁴¹ *Ibid.*, p. 6.

⁴² *Ibid.*, p. 7.

Ce document éthique donne quelques paramètres éthiques de l'action bénévole en vue du développement déontologique de cette pratique. En dépit des restrictions budgétaires en milieu municipal et des conflits de valeur qui peuvent exister, il est pertinent que les décideurs publics prennent davantage consciences de l'importance et du sérieux de la situation. C'est que l'action bénévole, au-delà de l'utilitarisme rationnel, est un don. L'action bénévole participe implicitement au «réenchantement du monde». Pour Jacques T. Godbout, l'action de donner permet de se reconnecter dans la durée du temps en retrouvant les ancêtres: «Le don, soutient-il, c'est le geste concret et quotidien qui nous relie au cosmos, qui rompt avec le dualisme et nous rebranche sur le monde. [...] rendre c'est donner, donner c'est recevoir et c'est rendre, recevoir c'est donner; donner, recevoir, rendre, c'est, chaque fois, poser l'indétermination du monde et le risque de l'existence; c'est, chaque fois, faire exister la société, toute société⁴³ ». Dans une perspective de l'altérité, il est alors possible que l'action bénévole devienne une source de régénérescence du tissu social. En ce sens, un défi responsable pour tout homme et femme de bonne volonté est à notre porté.

«La quête de sens est un luxe dont on ne peut se passer...»

- Max Weber

7. Références bibliographiques

Aristote, *La politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1970.

⁴³

Jacques T. Godbout, *L'esprit du don*, Montmagny, Boréal, 1992, p. 308-309.

Balandier, Georges, «La demande d'éthique», *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVIII, janvier-juin 1990.

Baum, Gregory, «Nationalisme et mouvements sociaux contre l'hégémonie du marché», *Le Devoir*, Montréal, 17 juillet 1999, p. A9.

Brault, Marie-Marthe T., *Le travail bénévole à la retraite*, Québec, IQRC, n° 25, 1990.

Côté, Charles, *Désintégrations des régions – Le sous-développement durable au Québec*, Montréal, JCL, 1991.

De Tocqueville, A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, [1835-1840] 1968, Gallimard.

Dion, Léon, *Société et politique: la vie des groupes*, Québec, PUL, vol. 1, 1971.

Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Louiseville, Boréal, 1995.

Ferrand-Bechmann, Dan, *Bénévolat et Solidarité*, Paris, Syros-Alternatives, 1992.

Garon, Garon, *La culture en pantoufles et souliers vernis - Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Publications du Québec, [1994] 1997.

Giroux, Guy, «La demande sociale d'éthique: autorégulation ou hétérorégulation?» *La pratique sociale de l'éthique*, Giroux, Guy (dir.), Paris, Bellarmin, 1997.

Godbout, Jacques T., *L'esprit du don*, Montmagny, Boréal, 1992.

Gouvernement du Québec, *Politique sur le bénévolat en loisir*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1989.

Habermas, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel: Rationalité de l'agir et rationalisation de la société (vol. 1) et Critique de la raison fonctionnaliste (vol. 2)*, Paris, Fayard, 1987.

Hall, Michael, et al. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés: Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Ministère de l'industrie, Cat. No: 71-

542-XIE, 1998.

Jean, Marc, *Le professionnalisme des laïcs en responsabilité pastorale - Proposition pour leur autonomie morale*, Québec, thèse de doctorat, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, 2000.

Lacroix, André, *L'humain au centre d'une éthique de société*, Montréal, GGC, 2000.

L'Allier, Jean-Paul, «*Le loisir, défis sociaux et choix collectifs*», Texte d'ouverture pour le Colloque international sur le loisir, Trois-Rivières, 1994, p. 13-14.

Léger, Jean-Marc et Léger, Marcel, *Le Québec en question*, Montréal, Québécor, 1990.

Lipovetski, Gilles, *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

Masson, Claude, «Un mouvement ouvert», *Colloque des animateurs scouts et guides du Québec*, Montréal, La Presse, juin 1991, p. 4-5.

Pronovost, Gilles, *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, Québec, Publications du Québec, [1989] 1990.

Pronovost, Gilles, *Loisir et société - Traité de sociologie empirique*, Sainte-Foy, PUQ, 1993.

Rifkin, Jeremy, *La fin du travail*, Paris/Québec, Découverte/Boréal, [1995] 1996.

Robichaud, Suzie, «Au coeur de la vie de quartier: l'action bénévole», Chicoutimi, UQAC, 2001, pp. 1-8.

Schnapper, Dominique, *Contre la fin du travail*, Paris, Textuel, 1997.

Taylor, Charles, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.